

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

14 juin 2017 à 19h00

Petit collège de Prélaz

Parents : M. Jaouad **Ibriz**, Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse**

Professionnels : M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Beco**, Sylvie **Perret**

Organisations : Mmes Prune **Jaillet** et Fanny **Neuffer**

Autorités politiques : Mme Christelle **Joly**

Excusés/absents : Mmes Nicole **Morax**, Meryl **Liste**, Nathalie **Jaunin** et Séverine **Evéquoz**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 18 mai 2017
3. Finalisation de l'organisation du petit-déjeuner (budget, sondage, qui organise)
4. Feuille de route
5. Festival
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Fanny Neuffer ouvre la séance. Nous avons eu des nouvelles de Meryl Liste. Pour des raisons de santé, elle préfère démissionner. Nous suggérons de procéder à l'élection du nouveau ou de la nouvelle présidente lors de la prochaine séance car tout le monde n'est pas présent.

Accueil de Mme Christelle Joly pour le PS et de M. Frédéric Bellenot, responsable de l'APEMS de Prélaz. Nous suggérons qu'il y ait une coordination avec les APEMS pour avoir un représentant par APEMS ainsi que pour les associations du quartier.

Il faut que ce soit bien réparti entre Malley et Prélaz. Au niveau de l'école, il reste une place. Nous trouvons qu'il est important que les enfants soient représentés via le Conseil des élèves. Le Conseil des élèves de Malley est représenté par Mmes Beco et Bühlmann. Nous allons solliciter une animatrice de Prélaz. Il reste également deux places pour les parents de Malley et Provence.

Mmes Jaunin et Evequoqz sont excusées.

Nous rajoutons un point à l'ordre du jour dans les divers : « Accueil des élèves 1-2P »

2. Adoption du PV du 18 mai 2017.

Le PV est adopté.

3. Finalisation de l'organisation du petit-déjeuner (budget, sondage, qui organise)

Sondages :

- Petit collège : Les questions sur le problème de la responsabilité des enseignants après 2 semaines ainsi que de l'horaire ont été soulevées. Pourquoi ne pas faire un sirop à 17h30 dans la cour ? Mais le petit collège trouve l'idée très sympa.

- Malley : Malley organise chaque année le « sirop de bienvenue » lors d'un après-midi avec l'APEMS, les DS et Mme Jaunin où tous les duos sont présentés et où tous les enfants sont présents. Si l'horaire change, il faudra coordonner avec l'APEMS. Le concept du petit-déjeuner n'a pas pris puisqu'il y a déjà le sirop de bienvenue avec un match enfants-profs, chants, discours de Mme Jaunin et de la Zumba.

- Provence : Tout le monde était partant pour le petit-déjeuner mais avec quelques questions pratiques.

La Commission propose d'étendre le concept de Malley aux autres collèges avec une partie officielle dans la cour, offrir un sirop et préparer un chant ou une animation. Nous proposons la date du 1^{er} septembre après l'école. La Commission offre une bouteille de sirop et un lot de gobelet par classe. Chaque enfant, parent et enseignant aura un badge. Il reste à finaliser le budget, organiser les cours de récréation et contacter les différents partenaires.

4. Feuille de route

Cf feuille de route distribuée lors de la séance.

Précisions :

- Malley évoque le Yearbook pour la question du journal.

- Invitation des parents à rajouter sur la feuille de route mais à voir sous quelle forme.

- Mme Neuffer a rencontré M. David Payot. Il est ouvert à assister à une prochaine séance mais il souhaite recevoir les questions avant pour pouvoir éventuellement venir accompagné. Nous établirons une liste prochainement.

5. Festival

Nous attendons toujours la réponse de Mme Basile. Le contrat de quartier est intéressé à nous soutenir avec une aide financière et tenir un stand avec une tombola.

6. Décisions, suites à donner

Continuer la préparation du petit-déjeuner (notamment établir un budget). Attendre la réponse de Mme Basile pour le lieu du festival

7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Nous procéderons aux élections lors de la prochaine séance.



8. **Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

Voici les dates déjà fixées :

- 30 août 2017 à 19h30 (grand collège de Prélaz)
- 5 octobre 2017 à 19h30 (collège de Malley)
- 13 novembre 2017 à 19h30 (collège de Provence)
- 17 janvier 2018 à 19h30 (Collège de Valency)
- 5 mars 2018 à 19h30 (petit collège de Prélaz)

9. **Divers et propositions individuelles :**

Accueil des élèves dans la cour de récréation :

Certains parents des 1-2P demandent que les enseignantes viennent chercher les enfants dans la cour pour permettre la communication de certaines informations.

Il est relevé que cela crée beaucoup d'attente par rapport aux retardataires, qu'il y a des bouchons dans les couloirs, qu'il peut y avoir un problème de confidentialité, qu'il y a peu de liens entre certains parents et enseignants car les enfants sont amenés par la garderie, que cela permet l'autonomie, qu'il peut y avoir des bagarres en faisant le cortège et qu'il y a seulement 6 classes avec des petites surfaces.

Il est proposé de convenir un moment à la rentrée pour en discuter.

Autres divers :

M. Bellenot trouve qu'il est difficile de percevoir les enjeux des différents sites et est partisan d'un décloisonnement entre les classes et l'APEMS. Il annonce également que les enfants feront une fresque sur le mur qui se trouve sur l'avenue de Morges à côté du magasin de vélos.

Christelle Joly est agréablement surprise par la Commission.

La séance est levée à : 21h11

Jonas Piguet
Secrétaire

Lausanne, août 2018

Lausanne, octobre 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
